

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACQUISITION D'UN CYCLE  
ORDINAIRE NEUF (VÉLO) OU D'UN CYCLE DE PÉDALAGE  
ASSISTÉ NEUF (PEDELEC25) (N : 2020/08/05)

COORDONNÉES DU DEMANDEUR

NOM, Prénom : .....  
N° - RUE : .....  
CP - LOCALITE : .....  
TELEPHONE : .....  
E-MAIL : .....  
MATRICULE : .....

LA DEMANDE EST INTRODUITE POUR LE COMPTE

- DU DEMANDEUR  
 D'UN MINEUR OU D'UN MAJEUR PROTÉGÉ <sup>2)</sup>

<sup>2)</sup> Le cas échéant veuillez également remplir la section suivante du présent formulaire

COORDONNÉES DU MINEUR RESPECTIVEMENT DU MAJEUR PROTÉGÉ

NOM, Prénom : .....  
N° - RUE : .....  
CP - LOCALITE : .....  
TELEPHONE : .....  
E-MAIL : .....  
MATRICULE : .....

RELATION BANCAIRE DU DEMANDEUR

NOM DE LA BANQUE : .....  
TITULAIRE DU COMPTE : .....  
N° COMPTE IBAN : .....

OBJET DE L'ACQUISITION

- CYCLE ORDINAIRE NEUF (VÉLO) | 50% DE LA PRIME DE L'ÉTAT AVEC UN MAX. DE 150€  
 CYCLE DE PÉDALAGE ASSISTÉ (PEDELEC 25) | 50% DE LA PRIME DE L'ÉTAT AVEC UN MAX. DE 150€  
 CASQUE DE VÉLO NEUF (\*) | 25 € DE REMBOURSEMENT POUR LE CASQUE NEUF

(\*) Uniquement en cas d'achat simultané avec le cycle subventionné par l'État

Administration communale de Rumelange

2, pl. G.-D. Charlotte

L-3710 Rumelange

T. +352 56 31 21 - 1

F. +352 56 57 24

secretariat@rumelange.lu

www.rumelange.lu

**PIÈCE(S) JUSTIFICATIVE(S) REQUISE(S)**

La demande doit contenir la (les) pièce(s) justificative(s) suivante(s) :

- un document attestant le **montant détaillé** de la subvention obtenue de la part de l'Etat  
**ATTENTION ! Il ne s'agit de l'avis mentionnant votre n° de dossier (accusé de réception)**
- pour la subvention supplémentaire du casque de vélo neuf : copie de la facture acquittée d'achat du vélo et du casque de vélo.

Le demandeur déclare avoir pris connaissance des avis et informations importants ci-après et les avoir acceptées.

- En soumettant ce formulaire, je soussigné(e) consens au traitement et à la sauvegarde de mes données personnelles par la Ville de Rumelange. \_\_\_\_\_ (apposer la mention « lu et approuvé »)

\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
(Lieu) (Date) (Signature)

**AVIS ET INFORMATIONS IMPORTANTS**

- Le requérant de la subvention doit être domicilié sur le territoire de la Ville de Rumelange et doit être bénéficiaire de la subvention accordée par l'Etat, laquelle est instaurée par le règlement grand-ducal du 7 mars 2019 portant introduction d'une aide financière pour la promotion des véhicules routiers à zéro ou à faibles émissions de CO<sub>2</sub>, respectivement par un futur règlement grand-ducal au même sujet.  
De même, il ne doit pas avoir bénéficié de la subvention communale en question endéans les 5 dernières années.
- La présente demande de subvention communale peut seulement être sollicitée par une personne physique majeure. Par conséquent des acquisitions réalisées par des personnes morales de droit privé ou public, respectivement par des mineurs ne sont pas éligibles.
- Le dossier de demande est à introduire auprès du secrétariat communal de la Ville de Rumelange au plus tard 3 mois après réception du document attestant le montant de la subvention obtenue de la part de l'Etat. Les bénéficiaires ayant obtenu la prime étatique entre le 1er janvier 2019 et la date de publication du règlement de subvention sont éligibles à présenter leur demande dans un délai de 3 mois à partir de la date de publication du présent règlement.
- Toute demande de subvention incomplète ne sera pas prise en considération et sera retournée intégralement au demandeur.

**Administration communale de Rumelange**

2, pl. G.-D. Charlotte  
L-3710 Rumelange  
T. +352 56 31 21 - 1  
F. +352 56 57 24  
secretariat@rumelange.lu

www.rumelange.lu

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION DE LA VILLE DE RUMELANGE

DATE D'ENTRÉE : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 20 \_\_\_\_

DEMANDE COMPLÈTE :  OUI  
 NON → RENVOYÉE LE \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 20 \_\_\_\_

SUBVENTION ACCORDÉE :  NON → MOTIF DU REFUS : .....  
 OUI

ARTICLE BUDGÉTAIRE : 3/542/648340/99001

MONTANT ACCORDÉE : .....

VU ET CERTIFIÉ EXACTE

RUMELANGE, LE \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 20 \_\_\_\_

SIGNATURE : \_\_\_\_\_



Administration communale de Rumelange

2, pl. G.-D. Charlotte  
L-3710 Rumelange  
T. +352 56 31 21 - 1  
F. +352 56 57 24  
secretariat@rumelange.lu



www.rumelange.lu